

Découvrir nos activités

ESCALADE

ESCALADE EN FALAISE

FONCTIONNEMENT ET RÉGLEMENT INTÉRIEUR

Présentation.

Ouverte à tous niveaux, la section escalade est essentiellement tournée vers la pratique en falaise. Elle met à disposition une organisation et une logistique permettant aux adhérents de découvrir, de pratiquer et de progresser en escalade sur site naturel. D'avril à novembre, nous proposons des sorties loisirs, en pleine nature, sur des sites magnifiques et grandioses en France et à l'étranger.

L'hébergement est organisé selon le contexte, en gîte d'étape ou en camping, le transport, pour les destinations qui s'y prêtent, en TGV et voitures de location sur place, sinon en voitures (parc de l'association dans la mesure du possible).

Structure de l'offre:

- 6 sorties de week-end (2 à 4 jours) sur sites naturels.
- En fin de saison, 1 sortie d'une semaine sur une destination lointaine et ensoleillée à une période de l'année où la météo rend difficile la pratique de l'escalade sur le territoire (Espagne, Maroc, Corse, Sardaigne, Baléares, Sicile, Grèce, Croatie, Turquie, Italie,...).
- Selon les disponibilités de chacun, regroupement pour sorties improvisées à Fontainebleau ou au viaduc de Bures sur Yvette de mai à début septembre.

Agrémentés:

- De conseils techniques et pratiques, si nécessaire.
- D'une organisation et d'une logistique éprouvée.
- De la mise à disposition de matériel pour la progression en libre ou en artificiel (cordes, sangles, dégaines, casques, coinçeurs, topos, baudriers et chaussons pour les débutants).
- D'une expérience de plus de 15 ans de pratique sur les plus beaux sites de France, sur des voies de 10m à plus de 300m de longueur.



Découvrir nos activités

ESCALADE

ESCALADE EN FALAISE

FONCTIONNEMENT ET RÉGLEMENT INTÉRIEUR

Les points forts.

- Mise à disposition de matériel performant, suivi dans les règles, et régulièrement rénové.
- Grande expérience technique et de terrain.
- Logistique et organisation rodée et efficace.
- Ambiance sympathique et amicale, esprit de convivialité.

Les limites.

Initialement, l'organisation n'a pas vocation ni compétence à l'encadrement. Nos prestations se limitent à l'organisation de la logistique, la fourniture du matériel, le cas échéant, aux conseils de sécurité et de progression. Il est question ici de donner aux adhérents les moyens matériels et logistiques de pratiquer ensemble et de partager leur passion dans les meilleures conditions possibles.

Cas particulier des débutants :

Dans le cadre de la pratique sur sites « écoles », les débutants sont pris en charge et conseillés par les adhérents expérimentés.

Dans le cadre de la pratique en grandes voies, nous faisons appel aux services d'un moniteur breveté d'état pour la prise en charge des personnes en défaut d'autonomie. Il s'agit pour elles :

- De pratiquer en sécurité
- D'accéder à l'autonomie par la maîtrise des procédures de sécurité et des techniques de progression, notamment en grandes voies (assurage, pose de relais, descente en rappel,...)
- De bénéficier de conseils techniques permettant de progresser dans la pratique et d'améliorer leurs performances.

Cas particulier des enfants :

Les enfants ne sont acceptés qu'accompagnés de leurs parents.



Découvrir nos activités

ESCALADE

ESCALADE EN FALAISE

FONCTIONNEMENT ET RÉGLEMENT INTÉRIEUR

Vos contacts.



Responsable de section Michel MALDY

michel.maldy@stellantis.com

06 73 48 93 06



Trésorière Virginie LINET

virginie.linnet@stellantis.com



Membre du bureau Etienne DUFLLOT

etienne.duflot@stellantis.com



Découvrir nos activités

ESCALADE

ESCALADE EN FALAISE

FONCTIONNEMENT ET RÉGLEMENT INTÉRIEUR

Le programme.

Le programme des sorties est publié en début d'année civile. Y apparaissent les tarifs de sorties. Ces derniers sont indicatifs. Ils sont consolidés en cours de saison en fonction des coûts réels de fonctionnement.

Le programme est disponible en ligne:

Accessible via www.oxygenestellantis.fr . Accès direct en cliquant [ICI](#) .

Les adhérents sont invités à faire part dès que possible de leurs souhaits de participation au responsable de section .



Découvrir nos activités

ESCALADE

ESCALADE EN FALAISE

FONCTIONNEMENT ET RÉGLEMENT INTÉRIEUR

Modalités d'adhésion.

Les adhésions sont souscrites en ligne à partir de la page d'accueil du site internet de l'association www.oxygenestellantis.fr :

Pour régler le montant des adhésions, il est proposé une formule de paiement en ligne par CB via l'application HelloAsso.

Attention néanmoins sur 2 points : L'application ne fonctionne pas sur Internet Explorer, utilisez Chrome ou Edge. Par ailleurs, HelloAsso vous invite à laisser un pourboire. Rien ne vous y oblige. Libre à vous de laisser la somme proposée, de la modifier, ou de l'annuler.

- Adhésion association: 10,00€ ⁽¹⁾
- Adhésion section Escalade: 10,00€
- Pratique régulière en falaise: licence obligatoire. Elle peut indifféremment être achetée auprès d'Oxygène Stellantis ou auprès d'une autre structure. Tarif licence FFME pratiqué par Oxygène Stellantis (Subventionné à 50%): 30,00€.
- Répondre aux conditions de non contre-indication médicales suivantes (Principe de reconduction du certificat médical):

- La première année (n), l'adhérent ajoute son certificat (de moins d'un an par rapport à la date d'adhésion) pour la section
- L'année suivante (n+1), il peut utiliser son certificat de l'année (n) uniquement s'il a répondu NON à toutes les questions du questionnaire de santé QS_SPORT (proposé lors de l'adhésion en ligne)
- L'année suivante (n+2), il peut utiliser son certificat de l'année (n) uniquement s'il a répondu NON à toutes les questions du questionnaire de santé QS_SPORT (proposé lors de l'adhésion en ligne)
- L'année suivante (n+3), il doit ajouter un nouveau certificat (de moins d'un an) pour la section

Attention, cette règle des 3 ans n'est valable que s'il n'y a pas d'interruption dans les adhésions, c'est-à-dire que :

- La première année (n), l'adhérent ajoute son certificat (de moins d'un an) pour la section
- Il n'adhère pas en année (n+1) à la section
- En année (n+2), il doit fournir à nouveau un certificat de moins d'un an.

⁽¹⁾ Sauf si déjà adhérent sur l'année courante via une autre section sportive ou culturelle.



Découvrir nos activités

ESCALADE

ESCALADE EN FALaise

FONCTIONNEMENT ET RÉGLEMENT INTÉRIEUR

Modalités d'inscription aux sorties.

Une inscription ne pourra être valide qu'aux conditions requises suivantes :

- Avoir exprimé son souhait de participation par mail à michel.maldy@stellantis.com
- Etre à jour d'adhésion Oxygène Stellantis et de cotisation Escalade, avoir payé ses droits d'entrée et produit le certificat médical ou QS_Sport
- Etre licencié FFME, FSGT ou CAF (sauf formule « Découverte ⁽²⁾ » ou enfant accompagnateur)
- Avoir payé l'acompte demandé (Uniquement pour les sorties de 4 jours et plus. **Paiement en ligne via HelloAsso**).

Le solde des sorties week-end s'effectue **par règlement en ligne via HelloAsso** à l'issue du séjour, une fois le tarif calculé sur la base des coûts réels. En général, le tarif ainsi défini, est inférieur à celui annoncé sur la fiche événement.

La participation des enfants.

Les enfants ont la possibilité de participer aux sorties sous réserve :

- que, pour chaque enfant, les parents se soient adhérents et se soient acquittés du paiement des cotisations en vigueur.
- que ces enfants soient accompagnés par au moins un des parents.

Les enfants pratiquant l'escalade devront être en possession d'une licence.

⁽²⁾ Formule « Découverte » = 1 seules sortie dans la saison.



Découvrir nos activités

ESCALADE

ESCALADE EN FALAISE

FONCTIONNEMENT ET RÉGLEMENT INTÉRIEUR

Les sorties: **organisation et logistique.**

Pour les sorties we 2 jours:

Départ le vendredi soir
Retour le dimanche soir

Lieux de rdv :

A organiser en fonction du site de rattachement des participants

Transport :

Lorsque la destination et le contexte s'y prêtent, TGV et location de voitures sur place. Sinon, dans la mesure du possible, emprunt de véhicules Oxygène Stellantis. Dans l'impossibilité, recours à la location.



Découvrir nos activités

ESCALADE

ESCALADE EN FALAISE

FONCTIONNEMENT ET RÉGLEMENT INTÉRIEUR

Le parc matériel.

Les cordes, casques, dégaines, sangles, maillons rapides, descendeurs, coinceurs, magnésie et topos sont mis à disposition par le club. Si la section peut fournir occasionnellement baudriers et chaussons, les adhérents sont invités à en acquérir rapidement. De même, les adhérents réguliers sont invités à s'équiper, outre les chaussons et le baudrier, de leur dispositif d'assurage, de leur longe, et de leur sac à magnésie.

Le budget de fonctionnement intègre le renouvellement régulier du matériel de sécurité et d'assurage ainsi que l'achat de topos. Le renouvellement du matériel de sécurité est assujéti à une réglementation FFME.

Afin d'en assurer le remplacement, toute perte de matériel au cours d'une sortie fera l'objet d'une cotisation de la part de l'ensemble des participants du moment. Le montant de cette cotisation est fixé par le barème ci-après. .

Equipement à remplacer	Barème
Corde 80m	230,00 €
Corde à double 2x50m	300,00 €
Sac à corde	60,00 €
Bâche corde	10,00 €
Dégaine courte	15,00 €
Dégaine longue	17,00 €
Mousqueton à vis	15,00 €
Descendeur	20,00 €
Longe dynaloop	12,00 €
Sangle courte	6,00 €
Sangle longue	9,00 €
Cordelette Machard	2,00 €
Casque	60,00 €
Coinceur type Friend	90,00 €
Coinceur câblé	12,00 €
Coinceur excentrique	12,00 €
Topo	30,00 €



Découvrir nos activités

ESCALADE

ESCALADE EN FALaise

FONTIONNEMENT ET RÉGLEMENT INTÉRIEUR

Le parc matériel.

Détail du contenu du kit standard:

Inventaire contenu des sacs à corde escalade

Équipement pour une cordée de 2 grimpeurs pratiquant en falaise.
Valeur globale: 733,00€

2 dégaines longues

Valeur unitaire: 17,00€

13 dégaines courtes

Valeur unitaire: 15,00€

2 cordelettes Machard

sur mousqueton à vis
Valeur unitaire: 15,00€

2 freins type « panier »

sur mousqueton à vis
Valeur unitaire: 15,00€

Bâche à corde

Valeur unitaire: 10,00€

2 sangles plates pour
confection de longues
statiques

Valeur unitaire: 6,00€

2 longues Dynalooop

Valeur unitaire: 12,00€

Sac à corde avec sa bâche

Valeur unitaire: 60,00€

Corde à simple 80m

Durée de vie maxi : 10 ans
Valeur: 230,00€

Corde à double brins séparés 2x50m

Durée de vie maxi : 10 ans
Valeur: 230,00€

2 casques

Valeur unitaire: 60,00€



Découvrir nos activités

ESCALADE

ESCALADE EN FALAISE

FONCTIONNEMENT ET RÉGLEMENT INTÉRIEUR

Le parc matériel.

Cas du prêt pour usage personnel:

Le club consent prêter du matériel pour usage personnel, autrement dit, pour une pratique en marge du programme proposé par la section.

Cependant, ce recours **réservé aux adhérents Escalade Oxygène Stellantis**, doit rester occasionnel. Ce service n'est en outre consenti qu'aux personnes disposant d'un niveau de compétence suffisant dans le domaine du maniement du matériel de sécurité en escalade. La décision d'accorder le prêt sollicité est laissée à l'appréciation du responsable de section.

L'équipement prêté est du matériel de sécurité, il est donc important d'y apporter le plus grand soin et de respecter les consignes d'utilisation s'y rapportant. Il ne doit en aucun cas être utilisé à d'autres fins qu'à la pratique de l'escalade en falaise (notamment prohibé sur courses glaciaires, sur travaux en hauteur,...).

